

# Règles du jeu : Karaoké de l'horreur

## Matériel :

- Le tableau dans la salle principale du local figure le tableau suivant :

Chanson	Casserole n°1	Casserole n°2	Casserole n°3	Casserole n°4

désigné ci-après par "le tableau d'inscription"

- Un ordinateur doté du logiciel Performous
- 4 micros aux couleurs définies dans le tableau d'inscription
- Une liste des chansons disponibles en 4 exemplaires
- Une urne
- Des bulletins de votes

## Déroulement de la partie :

Chacun·e des participant·e·s choisit des chansons dans la liste des chansons disponibles et peut inscrire le nom d'une chanson et/ou son propre nom dans une ligne du tableau d'inscription. Il est interdit d'inscrire son nom sur deux lignes consécutives du tableau, sous peine que la deuxième place prise soit réattribuée à une personne volontaire par l'arbitre.

Lorsque la chanson inscrite dans le tableau par les participant·e·s est sur le point d'être passée par l'arbitre sur le logiciel, les 1 à 4 participant·e·s inscrit·e·s sur cette chanson prennent le micro correspondant à la couleur de la colonne sur laquelle iels se sont inscrit·e·s.

Iels chantent dans leur micro simultanément, et l'ordinateur calcule en temps réel le score de chacun·e, en fonction de la justesse du chant.

Les scores obtenus à la fin de chaque chanson sont cumulés pour chacun·e des participant·e·s.

## **Vote pour le meilleur costume :**

En parallèle, un vote pour le meilleur costume est organisé. Chaque participant·e reçoit un bulletin de vote suivant :

Nom : .....
vote pour : .....

Chaque participant·e peut ainsi voter pour la personne qui, selon ellui, a le meilleur costume, sans pouvoir voter pour ellui-même.

À la fin de la partie, l'urne est dépouillée par les arbitres et un classement du nombre de voix par personne est établi. La personne à la première place du classement gagne 30 000 points supplémentaires, celle à la seconde gagne 20 000 points supplémentaires, et celle à la troisième place gagne 10 000 points supplémentaires. En cas d'égalité de voix, la moyenne des deux scores cumulés à ajouter est attribuée aux participant·e·s à égalité de voix (exemple : si l'égalité est entre la première et la seconde place, les participant·e·s à égalité de voix reçoivent  $(30\ 000 + 20\ 000)/2 = 25\ 000$  points chacun·e·s).

## **Remise du prix**

La personne ayant le plus gros score en additionnant tous les points gagnés en chantant et les points gagnés lors du vote à la fin de la soirée gagne la partie, et le prix.